

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44

Website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF

Onzième session ordinaire

25-29 juin 2007

Accra (GHANA)

Ex.CL/336 (XI)

RAPPORT INTERIMAIRE SUR LE RECRUTEMENT

I. INTRODUCTION

La Commission de l'Union africaine en tant qu'organe chargé de mettre en œuvre le processus d'intégration sur le continent, ne peut pas réaliser cette noble cause sans mettre en place une base de ressources humaines hautement qualifiées.

Les besoins en capital humain de la Commission ont été approuvés par le Conseil exécutif à Maputo en juillet 2003 et ensuite à Syrte en juillet 2005 et à Khartoum en janvier 2006.

La Commission a continué de recruter des fonctionnaires qui sont des citoyens des Etats membres en publiant tous les postes vacants de la catégorie professionnelle ainsi que ceux des catégories GSA4 – GSA6 et la réponse à cette publication de postes a été encourageante.

Les décisions susmentionnées des Conseils exécutifs prises à Maputo, Syrte et Khartoum ont donné à la Commission un effectif de 912 fonctionnaires divisés en 10,450 et 448 fonctionnaires élus, de la catégorie professionnelle et des services généraux respectivement. Le recrutement du personnel de la catégorie professionnelle a nécessité une approche très prudente étant donné qu'il s'agit de l'essentiel des efforts déployés par la Commission pour mettre en œuvre son programme de travail global dans les domaines prioritaires de l'intégration régionale, de la paix et de la sécurité, de la transformation institutionnelle et de la vision partagée.

Le détail du nombre total de fonctionnaires autorisé figure dans la Partie II, ceux déjà recrutés depuis le Sommet de janvier 2007 à Addis-Abeba dans la Partie III et ceux à recruter dans la Partie IV.

II. NOMBRE TOTAL DES FONCTIONNAIRES APPROUVE DE LA COMMISSION

Après l'approbation par des Conseils exécutifs tenus à Maputo (Mozambique) juillet 2003, Syrte (Libye) juillet 2005 et Khartoum (Soudan) janvier 2006, le total approuvé des fonctionnaires de la Commission est ce qui suit :

1. La structure des postes de Maputo (Partie A) et (Partie B) prévoit un effectif total de 912 fonctionnaires pour la Commission ;
2. au 15 juin 2007, le nombre total de fonctionnaires des catégories en poste était de 109 et 42 ont été recrutés récemment mais n'ont pas encore pris service ;
3. une comparaison entre le nombre par grade selon la structure ajustée et le nombre de fonctionnaires en poste au 15 juin 2007 est la suivante :

Tableau 1

Catégorie	Grade	Structure de Maputo	Pourcentage	Personnel en poste	Recruté récemment (juin 2007)	Différence (à recruter)
Fonctionnaire élu	Elu	10	1,10%	10		0
Professionnelle	D1	20		12	1	7
	P6	8		9		-1
	P5	66		49	5	12
	P4	53		34	-	19
	P3	133		80	13	40
	P2	162		56	20	36
	P1	15		5	2	8
	Total	457	50,11%	245	41	171
GSA	GSA6	8		12		-4
	GSA5	71		63		8
	GSA4	132		79	1	52
	GSA3	47		44		3
	GSA2	7		2		5
	GSA1	0		0		0
	Total	265	29,06%	200	1	64
GSB	GSB10	0		0		0
	GSB9	33		15		18
	GSB8	46		23		23
	GSB7	53		49		4
	GSB6	48		36		12
	GSB5	0		31		-31
	GSB4	0		0		0
	GSB3	0		0		0
	GSB2	0		0		0
	GSB1	0		0		0
Total	180	19,73%	154	-	26	
Total général	912	100%	609	42	261	

Tableau 2 : Récapitulatif de la structure approuvée de la Commission par catégorie et par Département

Bureau/ Département	Elu	Prof.	GSA	GSB	Total	
Président	1	88	50	6		
Vice-Président	1	131	124	107		
Paix et Sécurité	1	61	27	16		
Affaires politiques	1	56	17	21		
Affaires sociales	1	21	9	5		
Economie rurale et Agriculture	1	46	17	21		
Infrastructure et Energie	1	11	4	0		
Commerce et Industrie	1	11	5	0		
Ressources humaines, Science et Technologie	1	17	8	4		
Affaires économiques	1	15	4	0		
TOTAL	10	457	265	180		912

Tableau 3 : Récapitulatif de la situation du personnel au 15 juin 2007

	Catégorie professionnelle	Catégorie des services généraux	Total
Au 31 décembre 2003	94	190	284
Au 15 juin 2007	296	355	651

III. PERSONNEL RECRUTE DEPUIS LE SOMMET DE JANVIER 2007

1. L'équipe indépendante de consultants pour la sélection a présélectionné des candidats et mené des interviews pour 69 postes de la catégorie professionnelle.

A la fin des interviews, l'analyse des recommandations de l'équipe a révélé que 60 candidats ont été retenus mais en raison du fait qu'un certain nombre venait des pays dont les quotas étaient dépassés, seuls 41 ont reçu des lettres de nomination et sont attendus pour prendre service.

Les 28 postes non pourvus sont en train d'être publiés à nouveau.

2. Au début de février 2007, les consultants pour la sélection ont effectué des interviews pour les postes de la catégorie des services généraux.

Des lettres de nomination ont été envoyées aux 44 candidats retenus dont la plupart travaillaient avec la Commission avec des contrats à durée déterminée (voir Annexe 2).

IV. PERSONNEL RESTANT A RECRUTER

4.1 Tableau 1

Ce tableau indique ce qui suit :

- i) sur un total de 912 fonctionnaires approuvé par le Conseil exécutif, 609 sont actuellement en poste, c'est-à-dire 66,78% ;
- ii) quarante deux (42) recrutés en juin 2007 n'ont pas encore pris service ;
- iii) cela fait une différence de **261 fonctionnaires**, soit 28,61% à recruter ;
- iv) sur un total de 261 fonctionnaires à recruter, 171 appartiennent à la catégorie professionnelle, c'est-à-dire 64,52% ;
- v) des mesures administratives sont prises pour redresser la situation du personnel surnuméraire aux catégories GSA6 et GSB5.

La structure initiale de Maputo prévoyait un effectif total de 758 fonctionnaires, il reste par conséquent 107 fonctionnaires à recruter. Pour **ces postes**, nous sommes en train **de publier certains d'entre eux pour**

la troisième fois de et nous comptons achever cet exercice dans un mois si nous avons les candidats appropriés.

- 4.2 Au cours du mois d'avril 2007, des examens techniques ont été organisés pour les postes de secrétaire et de commis, qui entrent dans la catégorie des services généraux et nous espérons que les **13 postes** seront pourvus au début du mois de juillet 2007.
- 4.3 Toutes les mesures nécessaires sont prises pour publier les postes et achever le processus de recrutement au 31 décembre 2007. A cet égard, la Commission publie les postes restants, à commencer par les postes des bureaux suivants :

	<u>Nombre de postes</u>
• Bureau du Président	1
• Direction de l'Administration et de la mise en valeur des Ressources humaines	15
• Direction de la Programmation, du Budget, des Finances et de la Comptabilité	5
• Direction des Services médicaux	<u>14</u>
Total	35

Dès que les Départements finaliseront les définitions d'emploi avec l'Administration, les prochaines annonces de poste seront faites immédiatement.

V. PROBLEMES RENCONTRES DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

5.1 Système de quota

5.1.1 Le système actuel de quota est basé sur la décision de Maputo de juillet 2003 et concerne 386 postes de la catégorie professionnelle. Le nombre de postes de la catégorie professionnelle a ensuite été porté à 457 par les décisions des Sommets de Syrte et de Khartoum. Une décision est par conséquent nécessaire pour savoir comment les 71 postes supplémentaires de la catégorie professionnelle doivent être répartis entre les Etats membres.

5.1.2 Si on analyse les recrutements qui ont été faits jusqu'ici, il devient évident que :

- 21 Etats membres ont déjà atteint leur quota fixé par la Décision de Maputo (voir Annexe 5) ;
- des candidats plus compétents et plus qualifiés continuent de venir des pays qui ont atteint leur quota ou qui l'ont dépassé ;

- les demandes venant des pays qui n'ont pas atteint leur quota sont insuffisantes ;
- il y a 6 Etats membres qui sont sous sanction et leurs nationaux ne peuvent pas être recrutés.

5.2 Parité

Nous avons reçu moins de demandes de femmes candidates que de demandes d'hommes.

5.3 Rémunération non compétitive

La rémunération non compétitive offerte par la Commission de l'UA par rapport aux autres organisations internationales n'attire pas les candidats compétents spécialement ceux d'Etats membres qui paient des salaires élevés tels que l'Afrique du Sud et la Libye.

CONCLUSION

Le rapport intérimaire ne couvre que la période après le Sommet de janvier 2007 au cours de laquelle un total de 85 fonctionnaires a reçu des lettres de nomination. La Commission fait de son mieux pour pourvoir les postes autorisés et lance un appel pour que :

- Une décision soit prise sur le traitement du quota des 71 postes supplémentaires de la catégorie professionnelle ;
- Pour attirer et retenir le personnel compétent, les propositions de salaire actuelles soient examinées favorablement ;
- Les Etats membres qui n'ont pas atteint leur quota de Maputo encouragent leurs nationaux à postuler pour les postes de la catégorie professionnelle qui sont publiés ;
- Finalement, les ressources financières requises soient mises à disposition à temps afin que cet important processus puisse s'achever.

ANNEXES

**CANDIDATS SELECTIONNES, INTERVIEWES ET
RECOMMANDES POUR RECRUTEMENT**

Nom	Poste	Grade	Sexe	Nationalité
1. Ms. Khellaf Lamouchi Nedjat	Directrice, Direction des Services de Conférence	D1	Féminin	Algérienne
2. Elizabeth Gacheke	Vérificateur	P2	Féminin	Kenyanne
3. Faisal Djama	Vérificateur	P2	Masculin	Djiboutienne
4. Mokone S. Joyce	Vérificateur principal– Operations & Questions MGT	P3	Féminin	Lesotho
5. P.A. Molota	Fonctionnaire Affaires économiques et sociales - Bureau de New York	P2	Féminin	Lesotho
6. Nashwa Kamel	Webmaster, Alger	P2	Féminin	Egyptienne
7. Adam Amomoun	Fonctionnaire des achats	P2	Masculin	Nigérienne
8. Gaafar Rizig Allah	Documentaliste – SAFGRAD	P1	Macsculin	Sudanaise
9. Imed Zammit	Fonctionnaire principal des politiques-Transport maritime & fluvial	P3	Masculin	Tunisienne
10. Abdel F. Mabrouk Amr	Expert scientifique principal – Entomologie (CPI)	P3	Masculin	Egyptienne
11. Ashraf M. Elhad Elazzazi	Fonctionnaire principal des Programmes - CELTHO	P3	Masculin	Egyptienne
12. Atef Mohamed Ibrahim	Fonctionnaire des politiques- Energie solaire, éolienne, biogas & géothermale	P2	Masculin	Egyptienne

		Poste	Grade	Sexe	Nationalité
13.	Kyari Mohammed	Scientifique - Coordination	P2	Masculin	Nigérienne
14.	Ali I. Mousa	Fonctionnaire principal des politiques - Douanes	P3	Masculin	Comorienne
15.	Dauda Foday Suma	Fonctionnaire des politiques - Industrie	P2	Masculin	Sierra Léone
16.	Yakhdane Habib	Fonctionnaire Affaires politiques/juridiques – Genève	P2	Masculin	Tunisienne
17.	Abderhmane Khecha	Fonctionnaire des politiques - Infrastructure rurale & Marketing	P2	Masculin	Algérienne
18.	Adoum Gagoloum	Fonctionnaire, Administration des services extérieurs & Budget – Division Appui à la paix	P2	Masculin	Tchadienne
19.	Hussein Hassan Hussein	Chef, Division de l'Industrie	P5	Masculin	Egyptienne
20.	Hesham Ahmed F. Metwaly	Fonctionnaire principal – Formation, Evaluations, Doctrine & Planification	P3	Masculin	Egyptienne
21.	Furuma Filipe Alimo	Fonctionnaire des politiques – Développement économique et social des ONG	P2	Masculin	Mozambicain
22.	Mouaya Pouyi C. Emmanuel	Fonctionnaire des politiques – Spécialiste Etudes, Analyses de l'alerte, de la prévention & Publication	P2	Masculin	Congo Brazzaville
23.	Ghazi Ben Ahmed	Economiste principal - Bureau de Bruxelles	P3	Masculin	Tunisienne
24.	Makrem Hajjem	Fonctionnaire, Finances & Administration – Bureau régionaux Afrique de l'Ouest & Afrique centrale	P2	Masculin	Tunisienne

		Poste	Grade	Sexe	Nationalité
25.	Linus S. Chata	Fonctionnaire, formation et Développement des carrières	P2	Masculin	Namibienne
26.	Sahnoun Adel	Analyste – Unité Base de données et Documentation	P2	Masculin	Algérienne
27.	Rita Bissounauth Purbhoo	Fonctionnaire principale des politiques – Education	P3	Féminin	Mauricienne
28.	Jose Alene Among	Statisticien	P2	Masculin	Guinée Equatoriale
29.	Klaudomandje Nadjaldognar	Fonctionnaire principal des politiques- Diaspora & stockage de l'information	P3	Masculin	Tchad
30.	Brenda Nolene Kok	Fonctionnaire de la Communication	P2	Féminin	Afrique du Sud
31.	Ahmed ElBasheer ElMadani	Chef, Division de la Diaspora	P5	Masculin	Soudanaise
32.	Jalel Chelba	Chef, Division de la société civile	P5	Masculin	Tunisienne
33.	Ali Boufadene	Chef, Unité Base de données et documentation	P3	Masculin	Algérienne
34.	Cecilio Jesus Mbamesi	Expert principal- Prévention des conflits	P3	Masculin	Guinée Equatoriale
35.	Yankey Auguste K.	Fonctionnaire des politiques – Technologies de l'Information et de la Communication	P2	Masculin	Ivorienne
36.	Khalil Mukasabi	Fonctionnaire-Mise en valeur des ressources humaines(Pension, Assurance, Sélection, Bien-être et Avantages du personnel	P2	Masculin	Libyenne
37.	Iyah A. Onuk	Chef – Equipe de gestion des projets	P3	Masculin	Nigérienne

		Poste	Grade	Sexe	Nationalité
38.	Moctar O.A. Yedally	Chef, Division Télécommunications et Poste	P5	Masculin	Mauritanie
39.	Kechiche Iadh	Documentaliste/ Archiviste	P1	Masculin	Tunisienne
40.	Mukwende Jacques	Fonctionnaire principal des politiques - Mobilisation	P3	Masculin	Rwandaise
41.	Cisse Marian Mohammed	Secrétaire du Comité des droits et de la protection de l'enfance	P5	Féminin	Nigérienne

**CANDIDATS SELECTIONNES POUR LES POSTES
DE LA CATEGORIE DES SERVICES GENERAUX ET
INTERVIEWES EN SEPTEMBRE 2006**

Poste	Grade	Nom	Nationalité
1. Préposé aux voyages	GSA3	Selamawit Mehari	Ethiopienne
2. Préposé principal aux voyages (Commis aux voyages)	GSA5	Girma Abebe Alemu	“
3. Préposé Offset & Opérateur Reproduction	GSA3	Ahmed Aman	“
4. Préposé Offset & Opérateur Reproduction	GSA3	Biniam Getu	“
5. Préposé Offset & Opérateur Reproduction	GSA3	Tariku Ephrem	“
6. Préposé Offset & Opérateur Reproduction	GSA3	Mohamed Amin Hassen	“
7. Technicien relieur	GSA3	Mebrate Bekele	“
8. Préposé au montage De film	GSA3	Workneh Kebede	“
9. Préposé au montage De film	GSA3	Fisseha Hailu	“
10. Préposé au tirage	GSA3	Gizachew Teklewold	“
11. Superviseur Service Courrier	GSA5	Hanna Tesfaye	“
12. Préposé à la publication assistée par ordinateur	GSA4	Nector Mbilima	Zambienne
13. Préposé à la publication assistée par ordinateur	GSA4	Henock Ayele Lemma	Ethiopienne
14. Préposé au traitement de données	GSA5	Evelyn Khaimba	Kenyanne

15. Commis au traitement des données sur les ressources humaines	GSA5	Almaz Ayalew Yilma	Ethiopienne
16. Assistante de Protocole	GSA5	Beatrice Irangi	Kenyanne
17. Assistant de Protocole	GSA5	Tesfaye Gemechu	Ethiopienne
18. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Hanna Zerihun Legesse	“
19. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Orit Ibrahim	“
20. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Josephine Ihnoma Nwaelugu	Nigérienne
21. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Fetun Antonios	Ethiopienne
22. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Shiferaw Degefa	“
23. Assistant à la Salle de veille	GSA5	Alemayehu Behabtu	“
24. Graphiste	GSA4	Mesfin Aberra Bayisa	“
25. Graphiste	GSA4	Chanda Boykie K	Botswana
26. Catalogueur	GSA5	Stephen Mayega	Ougandaise
27. Catalogueur Tanzanienne	GSA5	Milka Mkemwa	
28. Catalogueur	GSA5	Kirubel Getachew	Ethiopienne
29. Assistant Administratif	GSA5	Kifle Amenu	“
30. Assistante Administrative	GSA5	Bethlehem Wogayehu	“
31. Assistante Administrative	GSA5	Rahel Akalewolde	“

32.	Assistante Administrative	GSA5	Fikerte Bekele G/Tsadik	“
33.	Secrétaire	GSA4	Regina Mugabe	Tanzanienne
34.	Cassier	GSA5	Thomas Lumbilla Mhanga	Tanzanienne
35.	Préposé à la Pharmacie	GSA4	Pharaoh Chayire	Zimbabwe
36.	Superviseur du Transport	GSA5	Abere Shiferaw	Ethiopienne
37.	Infirmière en chef	GSA5	Maria Msibi	Swaziland
38.	Infirmière	GSA4	Coulibaly Nebenbin	Ivorienne
39.	Infirmière	GSA4	Sibongile Sithole	Zimbabwe
40.	Infirmière	GSA4	Tirunesh Tadesse	Ethiopienne
41.	Superviseur Sécurité	GSA5	Moges Bekele	“
42.	Superviseur Sécurité	GSA5	Henock Abate	“
43.	Superviseur Sécurité	GSA5	Engida Sebihat	“
44.	Infirmière	GSA4	Mame Madior Diongue	Sénégalaise

**PAYS DES 41 CANDIDATS SELECTIONNES POUR LES POSTES DE LA
CATEGORIE PROFESSIONNELLE DEPUIS JANVIER 2007 (Voir Annexe 1)**

1. Algérie
2. Tchad
3. Comores
4. Congo Brazzaville
5. Côte d'Ivoire
6. Djibouti
7. Egypte
8. Guinée Equatoriale
9. Kenya
10. Lesotho
11. Libye
12. Mauritanie
13. Maurice
14. Mozambique
15. Namibie
16. Niger
17. Nigeria
18. Rwanda
19. Sierra Leone
20. Afrique du Sud
21. Soudan
22. Tunisie

REPARTITION DU PERSONNEL PAR QUOTA AU 15 JUIN 2007

N°	Pays	Quota (Maputo)	Personnel en poste au 31/12/03	Personnel recruté au 15/06/2007
1.	Algérie	17	3	15
2.	Angola	7	3	7
3.	Bénin	5	1	5
4.	Botswana	7	0	7
5.	Burkina Faso	5	4	4
6.	Burundi	5	3	5
7.	Cameroun	8	3	10
8.	Cap Vert	5	1	1
9.	République Centrafricaine	5	1	1
10.	Tchad	5	1	5
11.	Comores	4	0	2
12.	Congo (Rép.)	5	1	5
13.	Côte d'Ivoire	10	3	9
14.	R.D.C.	6	1	1
15.	Djibouti	4	0	3
16.	Égypte	17	2	17
17.	Guinée Equatoriale	4	0	2
18.	Erythrée	5	0	1
19.	Ethiopie	7	4	9
20.	Gabon	7	0	3
21.	Gambie	4	1	4
22.	Ghana	7	7	6
23.	Guinée (Rép.)	6	1	2
24.	Guinée Bissau	4	0	0
25.	Kenya	9	4	9
26.	Lesotho	5	0	3
27.	Libéria	4	1	1
28.	Libye	17	1	9
29.	Madagascar	6	2	6
30.	Malawi	5	2	4
31.	Mali	5	3	8
32.	Mauritanie	5	1	2
33.	Maurice	7	5	6
34.	Mozambique	6	2	4
35.	Namibie	6	0	4
36.	Niger	5	2	5
37.	Nigeria	17	5	17
38.	Rwanda	5	0	5
39.	RASD	4	0	1
40.	Sao Tomé & Príncipe	4	0	0
41.	Sénégal	6	4	6
42.	Seychelles	4	0	0
43.	Sierra Léone	4	2	3
44.	Somalie	5	0	0
45.	Afrique du Sud	17	1	5
46.	Soudan	9	4	9

47.	Swaziland	5	0	1
48.	Togo	5	5	5
49.	Tunisie	15	1	13
50.	Ouganda	7	4	6
51.	Rép. Unie de Tanzanie	7	2	7
52.	Zambie	5	2	4
53.	Zimbabwe	7	1	7

**ETATS MEMBRES AYANT ATTEINT LEUR QUOTA AUX
TERMES DE LA DECISION DE MAPUTO AU 15 JUIN 2007**

1. Angola
2. Bénin
3. Botswana
4. Burundi
5. Cameroun
6. Tchad
7. Congo (Rép.)
8. Egypte
9. Ethiopie
10. Gambie
11. Kenya
12. Madagascar
13. Mali
14. Niger
15. Nigeria
16. Rwanda
17. Sénégal
18. Soudan
19. Togo
20. Rép. Unie de Tanzanie
21. Zimbabwe

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700 Cable: AU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org**

**Ex.CL/336 (VI)
Annexe**

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION RELATIVES A LA FORMULE DE
REPARTITION DES POSTES PROFESSIONNELS AU-DELA DES QUOTAS
PROPOSES PAR LA STRUCTURE DE MAPUTO**

1. Le Comité des Représentants permanents se souviendra qu'aux termes de la Décision Ex.CL/Dec. 34 (III) adoptée en juillet 2003 à Maputo, un système de quota avait été adopté pour la Commission.
2. Le système de quota susmentionné avait été déterminé sur la base des paramètres suivants :
 - i) situation d'un Etat membre : un minimum de quatre postes par pays ;
 - ii) les postes restants avaient été répartis sur la base des contributions statutaires réglées à l'époque.
3. Par la suite, les postes ci-dessous mentionnés qui ne devraient pas être sujets à quota avaient été déterminés par la Décision de Maputo :
 - i) fonctionnaires élus ;
 - ii) fonctionnaires recrutés par affectation spéciale, tels que Assistants spéciaux, Attaché personnel, Attaché de presse, Directeur et Directeur adjoint de Cabinet du Président ;
 - iii) chef de Cabinet du Vice-Président ;
 - iv) membres du personnel de la catégorie des services généraux.
4. Les quotas de chaque pays avaient été déterminés en tenant compte des paramètres ci-dessus. Ces quotas varient d'un minimum de quatre (4) postes à un maximum de dix sept (17) postes selon les

niveaux des contributions statutaires. L'Annexe I présente les quotas de la structure de Maputo.

5. La Décision Ex.CL/Dec. 217 (VII) adoptée à Syrte (Libye) en juillet 2005 et la Dec. EXT/Ex.CL/Dec. 1 (VIII) adoptée à Khartoum (Soudan) en janvier 2006 sont des versions révisées de la structure de Maputo (Partie B). La structure actuelle dénommée Structure de Maputo révisée (Partie A) et (Partie B) avait prévu un effectif du personnel de 912 fonctionnaires :

i)	Fonctionnaires élus	10
ii)	Professionnels	457
iii)	Membres du personnel des services généraux :	
	a) Catégorie A des services généraux (GSA)	265
	b) Catégorie B des services généraux (GSB)	180

6. Il convient de noter que le Conseil exécutif avait adopté à Syrte (Libye) en juillet 2005, la Décision Ex.CL/Dec. 223 (VII) sur le barème des contributions. Les Etats membres avaient clairement indiqué que l'adoption de la nouvelle grille d'évaluation ne devrait avoir aucun impact sur le système de quotas existant.

7. En vue de déterminer le quota par pays et en se basant sur le même principe que celui de Maputo, la Commission estime que conformément à la Décision de Maputo, les postes ci-après ne seront pas sujets à quota :

i)	Fonctionnaires élus	10
ii)	Personnel de la catégorie des services généraux GSA	265
iii)	Personnel GSB	180
iv)	Assistants spéciaux des 8 Commissaires	8
v)	Directeur de Cabinet du Président	1
vi)	Directeur adjoint de Cabinet du Président	1
vii)	Assistant spécial du Président	1
viii)	Attaché de Cabinet (Président)	1
ix)	Attaché de Cabinet adjoint (Cabinet du Vice-Président)	1
x)	Assistant spécial (Vice-Président)	1

Nombre total de postes non-sujets à quotas : **469**

En conséquence, le nombre total de postes sujets à quotas devrait être de 443, à savoir 71 postes en dépassement des quotas de Maputo.

8. En se basant sur les deux facteurs susmentionnés dans les paragraphes 4, 5 et 6, à savoir les révisions des structures qui ont entraîné l'augmentation des effectifs du personnel sujet à quota, la Commission aimerait proposer la formule de répartition du personnel ci-après :
 - a) augmenter d'un poste par pays, le nombre minimum actuel de quatre (4) postes par pays. Au cas où cette proposition serait acceptée, le nombre minimum de postes par pays enregistrerait une augmentation et serait de cinq (5) postes par pays ;
 - b) en se basant sur les contributions statutaires, le nombre de postes par pays devrait rester inchangé conformément à la Décision de juillet 2005 de Syrte ;
 - c) le quota par pays devrait varier et passer d'un minimum de cinq (5) postes à un maximum de dix huit (18) conformément à l'Annexe II ;
 - d) les postes restants au nombre de 18 actuellement devraient faire l'objet d'une décision par la haute direction de la Commission en vue de couvrir les écarts observés dans la formule mathématique utilisée pour déterminer le nombre de postes par pays. La haute Direction de la Commission devrait nommer des fonctionnaires aux 18 postes restants de 18 membres du personnel, de préférence des femmes en vue d'augmenter leur nombre. Il convient de noter que le pourcentage actuel de femmes recrutées à la Commission est de 32,81%, ce qui est en-deçà du nombre souhaité. En ce qui concerne la catégorie professionnelle où tous les postes sont sujets à quota, le personnel féminin représente 26,79% contre 73,21% pour les hommes.
9. Le Comité des représentants permanents a également exprimé ses préoccupations sur l'incapacité de la Commission à recruter des femmes. La Commission à l'intention de recruter un nombre plus élevé de femmes. En conséquence, elle aimerait demander au Conseil exécutif d'examiner de nouveau le règlement actuel (Article 15 (a) des Statuts et règlements du personnel relatif au non emploi des épouses et des autres parents des fonctionnaires. La Commission estime que les époux des fonctionnaires ainsi que leurs parents pourraient à présent postuler à des postes au sein de la Commission tant qu'il n'existe aucune relation hiérarchique directe entre les conjoints.

Toutefois, les conjoints devraient avoir le profil approprié pour le poste. Un telle décision permettrait certainement d'augmenter les chances de la Commission en matière de recrutement de femmes compétentes. La proposition relative au recrutement des conjoints et parents de fonctionnaires du personnel par la Commission se base sur les réalités ci-après :

- (i) De plus en plus de jeunes sont recrutés à la Commission. Il est donc difficile pour la Commission de séparer les jeunes couples ;
- (ii) L'emploi des conjoints des fonctionnaires augmenterait les chances de la Commission de recruter des femmes compétentes à des frais réduits sans pour autant compromettre la qualité ;
- (iii) Les Nations Unies ont introduit ce règlement. Etant donné que les Etats membres de l'UA sont membres des Nations Unies , il serait approprié que l'UA suive ce schéma ;
- (iv) L'emploi des conjoints constitue de nos jours une question fondamentale des Droits de l'Homme et la Commission ne devrait pas donner l'impression de promouvoir la discrimination au sein des comptes.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700 Cable: AU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org

QUOTA APPROUVE AVEC UN NOMBRE MINIMAL DE QUATRE FONCTIONNAIRES PAR PAYS PLUS LES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES

	Etat membre	Contributions statutaires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
1	Algérie	8,25	4	13	17
2	Angola	1,68	4	3	7
3	Bénin	0,75	4	1	5
4	Botswana	1,75	4	3	7
5	Burkina Faso	0,75	4	1	5
6	Burundi	0,75	4	1	5
7	Cameroun	3,04	4	5	9
8	Cap Vert	0,75	4	1	5
9	République Centrafricaine	0,75	4	1	5
10	Tchad	0,75	4	1	5
11	Comores	0,25	4	0	4
12	Congo	0,75	4	1	5
13	Côte d'Ivoire	3,59	4	6	10
14	République Démocratique du Congo	1,39	4	2	6
15	Djibouti	0,25	4	0	4

	Etat membre	Contributions statutaires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
16	Egypte	8,25	4	13	17
17	Guinée Equatoriale	0,25	4	0	4
18	Erythrée	0,75	4	1	5
19	Ethiopie	1,63	4	3	7
20	Gabon	1,62	4	3	7
21	Gambie	0,25	4	0	4
22	Ghana	1,91	4	3	7
23	Guinée	1,20	4	2	6
24	Guinée Bissau	0,25	4	0	4
25	Kenya	2,92	4	5	9
26	Lesotho	0,75	4	1	5
27	Liberia	0,25	4	0	4
28	Jamahiriya Arabe Libyenne	8,25	4	13	17
29	Madagascar	1,05	4	2	6
30	Malawi	0,75	4	1	5
31	Mali	0,75	4	1	5
32	Mauritanie	0,75	4	1	5
33	Ile Maurice	1,59	4	3	7
34	Mozambique	0,95	4	2	6
35	Namibie	1,38	4	2	6
36	Niger	0,75	4	1	5
37	Nigeria	8,25	4	13	17
38	Rwanda	0,75	4	1	5
39	RASD	0,25	4	0	4
40	Sao Tomé & Príncipe	0,25	4	0	4
41	Sénégal	1,54	4	2	6
42	Seychelles	0,25	4	0	4

	Etat membre	Contributions statutaires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
43	Sierra Leone	0,25	4	0	4
44	Somalie	0,75	4	1	5
45	Afrique du Sud	8,25	4	13	17
46	Soudan	2,99	4	5	9
47	Swaziland	0,75	4	1	5
48	Togo	0,75	4	1	5
49	Tunisie	6,89	4	11	15
50	Ouganda	1,86	4	3	7
51	Tanzanie	1,70	4	3	7
52	Zambie	0,75	4	1	5
53	Zimbabwe	2,07	4	3	7
	TOTAL	100	212	160	372

NOTE

Nombre total des postes	758
Postes non inclus dans les quotas :	
* Fonctionnaires élus	10
* Nominations spéciales	14
* Personnel de la catégorie des services généraux :	362
Nombre de postes non sujets à quota :	386
Nombre de postes sujets à quota :	372
Nombre de postes à répartir selon le Statut de l'Etat membre :	212
Nombre de postes à répartir selon les contributions :	160

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700 Cable: AU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org

	Etat membre	Contributions obligatoires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
1	Algérie	15,00	5	13	18
2	Angola	0,83	5	3	8
3	Bénin	0,34	5	1	6
4	Botswana	0,83	5	3	8
5	Burkina Faso	0,41	5	1	6
6	Burundi	0,06	5	1	6
7	Cameroun	1,54	5	5	10
8	Cap Vert	0,16	5	1	6
9	République Centrafricaine	0,11	5	1	6
10	Tchad	0,23	5	1	6
11	Comores	0,03	5	0	5
12	Congo	0,31	5	1	6
13	Côte d'Ivoire	1,61	5	6	11
14	République Démocratique du Congo	0,49	5	2	7

	Etat membre	Contributions obligatoires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
15	Djibouti	0,08	5	0	5
16	Egypte	15,00	5	13	18
17	Guinée Equatoriale	0,32	5	0	5
18	Erythrée	0,08	5	1	6
19	Ethiopie	0,63	5	3	8
20	Gabon	0,62	5	3	8
21	Gambie	0,04	5	0	5
22	Ghana	0,69	5	3	8
23	Guinée	0,38	5	2	7
24	Guinée Bissau	0,02	5	0	5
25	Kenya	1,44	5	5	10
26	Lesotho	0,14	5	1	6
27	Liberia	0,04	5	0	5
28	Jamahiriya Arabe Libyenne	15,00	5	13	18
29	Madagascar	0,48	5	2	7
30	Malawi	0,18	5	1	6
31	Mali	0,40	5	1	6
32	Mauritanie	0,11	5	1	6
33	Ile Maurice	0,71	5	3	8
34	Mozambique	0,43	5	2	7
35	Namibie	0,49	5	2	7
36	Niger	0,23	5	1	6
37	Nigeria	15,00	5	13	18
38	Rwanda	0,19	5	1	6
39	RASD	0,05	5	0	5
40	Sao Tomé & Principe	0,01	5	0	5
41	Sénégal	0,74	5	2	7

	Etat membre	Contributions obligatoires %	Nombre de postes basés sur		Nombre total de postes
			Adhésion	Contribution	
42	Seychelles	0,09	5	0	5
43	Sierra Leone	0,07	5	0	5
44	Somalie	0,13	5	1	6
45	Afrique du Sud	15,00	5	13	18
46	Soudan	1,86	5	5	10
47	Swaziland	0,21	5	1	6
48	Togo	0,16	5	1	6
49	Tunisie	2,96	5	11	16
50	Ouganda	0,77	5	3	8
51	Tanzanie	1,09	5	3	8
52	Zambie	0,44	5	1	6
53	Zimbabwe	1,77	5	3	8
	TOTAL	100	265	154	419

NOTE

Nombre total de postes :

Postes non-inclus dans les quotas :

- * Fonctionnaires élus
- * Nominations spéciales
- * Fonctionnaires de la catégorie des services généraux :

Nombre de postes non-sujets à quotas :

Nombre de postes sujets à quotas :

423 postes répartis selon l'adhésion et le paiement des contributions

18 postes restants à pourvoir. La Direction devrait recruter du personnel compétent et un nombre plus élevé de femmes.

Ajustement requis pour 5 postes

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2007

Progress report on recruitment of staff of the commission

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4455>

Downloaded from African Union Common Repository